

ABSENCES

Absence prévue :

↳ la signaler sur la feuille prévue à cet effet à la fin du cahier de liaison.

Absence imprévue :

↳ laisser un message sur le répondeur (pas de mail)

↳ justifier l'absence au retour sur la feuille prévue à cet effet dans le cahier de liaison.

RETARDS

Les retards sont signalés sur une feuille spécifique en dernière page du cahier de liaison.

↳ ils devront être justifiés et signés.

MALADIE

Enfant malade pendant le temps scolaire :

Les parents seront informés et une personne préalablement autorisée pourra venir chercher l'enfant.

Médicaments

La prise de médicaments est interdite à l'école.

↳ En cas de maladie chronique ou d'allergies qui nécessitent la prise de médicaments, un PAI sera rédigé

RESPECT

Adultes et élèves vivent dans le respect mutuel les uns des autres.

SANCTIONS / **D**ISCIPLINES

L'atteinte volontaire à la personne, seul ou à plusieurs, l'atteinte volontaire aux biens, le non respect d'une obligation (horaires, présence...) ou d'un interdit entraîneront une sanction.

TENUE **V**ESTIMENTAIRE

La tenue des élèves sera correcte, non provocante et décente.

Les vêtements seront marqués des initiales de l'enfant.

Les élèves sont responsables de leurs vêtements et doivent les récupérer en fin de récréation ou de classe.

↳ Les vêtements non récupérés en fin d'année seront redistribués à des associations.

Signature des parents :

École Primaire du Vallon

Livret d'accueil

2023-2024



Adresse

54 rue Alexandre Dumas
01 250 CEYZERAT

Téléphone

04 74 30 00 59

Courriel

ce.0011177z@ac-lyon.fr

LES ENSEIGNANTS

LA DIRECTRICE

Sandrine CHABERT est déchargée de classe les lundis, jeudis et vendredis : 33% de temps pour la direction et 42% de temps pour la formation

LES ENSEIGNANTS

- A.COSTECHAREYRE : CP
- M.SAINT-ANDRE/ K. DE SAEDELEER : CP/CE1
- M.JOBAZE/C.CLAUS : CE1
- A.JEANNERET/S.CHABERT : CE1/CE2
- R.CHANEL/ K. DE SAEDELEER : CE2
- P.DRENO : CM1/CM2
- L.JAILLET : CM1/CM2
- A.TISSOT / K. DE SAEDELEER : CM1/CM2

LES ACCOMPAGNANTS DES ELÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Joëlle N'GUYEN DUC LONG
Ghislaine BRUNET BELLOT
Laurence EVIEUX

LE PERSONNEL COMMUNAL

Agents de service :

Sylvie BEJA
Maryline BLANC
Angélique FEZZOLI

Personnel du temps méridien : préparation, service, surveillance

Ludovic GOY : cuisinier
Isabelle RIVOIRE
Marie-Thérèse CHEVANU
Angélique FEZZOLI
Sylvie BEJA
Maryline BLANC

Personnel de la garderie :

Josiane MONNOT
Isabelle RIVOIRE

HORAIRES

Horaires des cours

Lundi, mardi, jeudi ,vendredi
8h30 – 12h00 / 14h00- 16h30

Accueil des élèves

8h20 - 8h30 / 13h50 – 14h00

Garderie périscolaire

Matin : 7h15 – 8h30

Soir : 16h30 – 18h30

Accueil téléphonique : 04.74.25.02.01 pendant les heures d'ouverture.

Sinon laisser un **message sur le répondeur avant 16H15.**

Restaurant scolaire

12H00-13H50

Appeler avant 8h30 au 04.74.30.05.76

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée Lundi 4 septembre 2023
Vacances d'automne Samedi 21 octobre 2023 Lundi 6 novembre 2023
Vacances de fin d'année Samedi 23 décembre 2023 Lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver Samedi 17 février 2024 Lundi 4 mars 2024
Vacances de printemps Samedi 13 avril 2024 Lundi 29 avril 2024 Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024
Vacances d'été Samedi 6 juillet 2024

RESPONSABILITÉS

Pendant les horaires scolaires :

↳ Les élèves sont sous la responsabilité des enseignants.

Avant 8h30 et 14H00 après 12H00 et 16h30 :

↳ Les élèves qui arrivent à l'école ou rentrent seuls à la maison **sont sous la responsabilité de leurs parents.**

Restauration scolaire / Garderie :

↳ Les élèves passent sous la responsabilité des personnels qui assurent la surveillance du temps méridien ou encadrent la garderie à 12H00 et/ou 16H30.

SÉCURITÉ DES ENFANTS

Les objets dangereux ou de valeur sont interdits par le règlement scolaire :

↳ briquets, allumettes, cutters, couteaux, sucettes...

↳ téléphone portable, argent, bijoux, jeux électroniques...

INFORMATIONS, RENCONTRES PARENTS / ENSEIGNANTS

↳ Les informations officielles seront affichées sur le panneau vitré en face du portail d'entrée.

↳ Les informations diverses seront affichées sur le panneau en liège situé à côté du précédent .

↳ Une demande doit être faite auprès de la directrice avant de l'utiliser.

↳ Le cahier de liaison permet la circulation de messages divers entre l'Ecole et les familles.

↳ Chaque mot devra être signé.

↳ Les procès-verbaux des conseils d'école ainsi que le règlement intérieur seront disponibles sur le site de la Mairie (cezyeriat.fr).

↳ Des réunions de classe auront lieu en début d'année.

↳ Des entretiens pourront être organisés à la demande des parents ou des enseignants par le biais du cahier de liaison.

LIVRET SCOLAIRE

Le livret scolaire permet de suivre et valider les acquisitions de chacun au cours de la scolarité.

↳ Il est remis 2 fois. **Il est consultable en ligne sur "educonnect.education.gouv.fr " à l'aide des identifiants qui vous seront transmis par mail.**

